



Après la 3ème



Sandra GOSSART, Psychologue de l'Education Nationale

Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

de SAINT PRIEST

5 impasse Jacques Brel 04 78 20 89 83

3 voies de formation après la 3ème

Parcours en 3 ans

Parcours en 2 ans



TROISIEME



La voie professionnelle

Deux possibilités après la 3ème

- **Le CAP (ou CAPA) en 2 ans**

- **Le Bac Professionnel en 3 ans**

Le CAP (ou CAPA)

Certificat d'aptitude professionnelle

- Environ **200** spécialités
- Environ **34 h** de cours :
 - **Moitié** enseignement **général**
 - **Moitié** enseignement **professionnel**
- **12 à 16 semaines de stage** en entreprise sur les deux ans en lycée professionnel

- Possibilité de préparer un CAP en apprentissage

Le bac professionnel

- se prépare en **3 ans après une 3ème :**

- 2nde pro

- 1ère pro

- terminale pro

- Environ 90 spécialités

(pas toutes dans la Région)

Possibilité de préparer un bac pro en apprentissage

L'enseignement en bac professionnel

- Environ **34h** de cours :

- environ 17h d'enseignements généraux, dont une partie est différente selon la spécialité choisie (ex : LV2 dans les bac pro « services » : commerce, secrétariat,....)

- Environ 14h d'enseignement professionnel

- 2h30 d'accompagnement personnalisé

- **22 semaines de stages** en milieu professionnel sur les 3 ans en lycée professionnel

Des « certifications intermédiaires » :

Possibilité de se présenter au **CAP** ou au **BEP** rénové, au cours des 3 ans de bac pro, tout en continuant sa formation de bac pro.



*Les voies générales et
technologiques*

***en lycée général et
technologique***

BACS GÉNÉRAUX

Disparition des 3
séries L, ES et S
pour 2021

BACS SPÉCIFIQUES

TMD : Techniques de la
musique et de la danse

STHR: sciences et
technologies de l'Hôtellerie
et de la-restauration

BACS TECHNOLOGIQUES

STI2D : Sciences et techniques de l'
industrie et du développement durable

STL : Sciences et technologies de
laboratoire

ST2S : Sciences et technologies de la
santé et du social

STMG : Sciences et technologies du
management et de la gestion

STD2A : Sciences et technologies
design et arts appliqués

STAV : Sciences et technologies de
l'agriculture et du vivant

Seconde générale et technologique

Enseignements communs

Français:	4 h
Histoire Géographie et éducation civique :	3 h
Langues vivantes 1 et 2 :	5 h 30
Mathématiques:	4 h
Physique- Chimie:	3 h
S. V. T.:	1 h 30
E.P.S.:	2 h
+ accompagnement personnalisé	2 h
+ 2 enseignements d'exploration d'1h30	

2 enseignements d'exploration

•1 enseignement de 1h30 à choisir parmi :

- Sciences économiques et sociales
 - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion

•1 autre enseignement, en général de 1h30 qui peut être :

- L'enseignement d'économie non choisi plus haut
- Un autre enseignement d'exploration **parmi 13**

choix

Au lycée Jean Paul Sartre:

Enseignements génériques (non sélectifs)

- Littérature et société
- Méthodes et pratiques scientifiques
- Langue vivante 3 (3h dans ce cas) espagnol
- Latin non débutant ou grec (3h dans ce cas)
- Sciences de l'ingénieur
- Informatique et création numérique:

Au lycée Jean Paul Sartre:

Enseignements limités en nombre de places

- Santé et social
- Biotechnologies
- Sciences et Laboratoire

Enseignements contingentés hors JPS

- **Création et innovation technologique**
(lycée la Martinière Montplaisir)
- **Création et activités artistiques** : Arts du son, Arts du spectacle, Arts visuels, Patrimoine
- **Écologie, agronomie, territoire et développement durable** (en lycée agricole)
- **LV3 rares** (chinois, japonais, russe, arabe, portugais, hébreu) : vœux génériques

1 seul enseignement d'exploration dans les 3 cas suivants :

- **Création et culture design (à JPS) : 6 h**
- **EPS : 5 h**
- **Arts du cirque : 6 h**

Options facultatives

au lycée Jean-Paul Sartre

(à choisir à l'inscription au lycée)

L.V. 3 espagnol :	3 h
Latin :	3 h
Grec :	3h
Théâtre :	3h
Langue des Signes Françaises:	

**les sections euros deviennent des vœux
génériques**

Section euro allemand à JPS

- 1h d'allemand en plus
- 1h d'Histoire Géographie en allemand
- Échange franco-allemand
- Possibilité d'une mention euro au bac
- Possibilité de passer un examen allemand et d'aller ensuite étudier en Allemagne

Section européenne anglais à JPS

- une heure de Physique-Chimie enseignée en anglais, en dehors de l'heure supplémentaire d'anglais.

LA SECONDE DE LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Des évolutions dès 2018 pour mieux accompagner les lycéens

- Avant le mois d'octobre, chaque élève passe un **test de positionnement** qui lui permet d'identifier ses acquis et ses besoins en maîtrise de la langue française et en mathématiques notamment.
 - Les résultats sont anonymes, personnels, uniquement partagés avec les professeurs concernés et la famille.
 - **C'est la première étape de l'accompagnement personnalisé** qui permet aux lycéens de **consolider** leur maîtrise de l'expression écrite et orale, essentielle dans la vie personnelle, professionnelle et dans le supérieur.
 - **Un temps dédié à l'orientation**
 - Pour accompagner chaque lycéen dans la conception de son projet d'orientation et le choix de sa filière pour le passage en 1^{re} (générale ou technologique)
 - Pour choisir ses trois disciplines de spécialité s'il envisage une 1^{re} générale ou sa série s'il envisage une 1^{re} technologique
-

LE BACCALAURÉAT 2021

■ Fin des séries en voie générale pour permettre aux élèves de choisir les enseignements qui les motivent

- Les séries L, ES et S sont remplacées par des enseignements communs, des enseignements de spécialité choisis par les élèves et, s'ils le souhaitent, des enseignements optionnels.

Pour tous :

voie
générale
+
voie
technologique

- **Les 5 épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale**
 - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et une épreuve orale terminale.
 - **1 épreuve anticipée** de français en 1^{re} (écrit et oral).
 - Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves actuelles du baccalauréat.
- **Le contrôle continu représente 40% de la note finale**
 - **10 % pour la prise en compte des bulletins** de 1^{re} et de terminale dans l'ensemble des disciplines pour encourager la régularité du travail des élèves.
 - **30 % pour des épreuves communes** de contrôle continu organisées pendant les années de 1^{re} et de terminale afin de valoriser le travail des lycéens.

LE CONTRÔLE CONTINU

- Le contrôle continu compte pour 40% dans la note finale du baccalauréat
- Des épreuves écrites de contrôle continu sont organisées en première et en terminale
 - Elles seront organisées en trois sessions
 - Deux séries d'épreuves au cours des deuxième et troisième trimestres de la classe de 1^{re}
 - Une série d'épreuves au cours du deuxième trimestre de la classe de terminale.
 - Ces épreuves portent sur les disciplines qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale.
 - Ces épreuves compteront pour 30% dans la note finale du baccalauréat.
 - Ces épreuves sont organisées dans chaque lycée. Les sujets sont sélectionnés dans une banque d'épreuves nationale, afin de garantir l'équité entre tous les établissements. Les copies sont anonymisées et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.
- Les bulletins scolaires compteront dans la note finale du baccalauréat, à hauteur de 10%

LA VOIE GÉNÉRALE

PREMIÈRE ET TERMINALE

1 Socle de culture commune

- ↳ Français
- ↳ Philosophie
- ↳ Histoire géographique
- ↳ Enseignement moral et civique
- ↳ Langue vivante 1 et Langue vivante 2
- ↳ Éducation physique et sportive
- ↳ Humanités scientifiques et numériques

Première	Terminale
4 h	-
-	4 h
3 h	3 h
0 h 30	0 h 30
4 h 30	4 h
2 h	2 h
2 h	2 h

TOTAL
horaire élève

Première

16 h

Terminale

15 h 30

Disciplines de spécialité

	Première	Terminale
Arts	4 h	6 h
Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h	6 h
Humanités, littérature et philosophie	4 h	6 h
Langues et littératures étrangères	4 h	6 h
Mathématiques	4 h	6 h
Numérique et sciences informatiques	4 h	6 h
Sciences de la vie et de la Terre	4 h	6 h
Sciences de l'ingénieur*	-	-
Sciences économiques et sociales	4 h	6 h
Physique chimie	4 h	6 h

Première
12 h
3 disciplines

Terminale
12 h
2 disciplines
 parmi les 3 suivies en première

TOTAL
 horaire élève

Première
28 h

Terminale
27 h 30

Orientation

4 Enseignements facultatifs

Maximum 1 enseignement en première
et choix possible d'un second en terminale

Libre choix

Durée 3 h

* Horaires spécifiques, en lien avec la voie technologique

ARTS

LCA

EPS

LV3

MATHÉMATIQUES
EXPERTES

MATHÉMATIQUES
COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS
ENJEUX DU MONDE
CONTEMPORAIN



Pour compléter votre information

les sites Internet :

- onisep.fr/lyon
- ac-lyon.fr rubrique [orientation](#)



L ' Affectation : affelnet

Une procédure d'affectation informatisée

Formulation de 1 à 5 vœux par l'élève par ordre de préférence

Elle prend en compte 4 éléments :

- la décision d'orientation
- l'ordre des vœux de l'élève et de la famille
- les résultats scolaires de l'élève
- le nombre de places disponibles

Prise en compte de ces critères pour l'affectation en lycée professionnel et dans les sections à recrutement limité en lycée général et technologique (vœux contingentés)

Critères pour l'admission en lycée professionnel

- Notes de 3ème (avec des coefficients variables selon les spécialités professionnelles demandées)
- Compétences (autonomies, implications, initiatives...)
- Bonus accordés (situations médicales, boursiers...)

Critères pour l'admission en enseignement d'exploration de 2^e générale et technologique sélectif

- Toutes les notes de 3^{ème}: les coefficients sont identiques (4)